



BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 601, à l'entreprise

**Deschacht Plastics Belgium nv**

Antwerpsesteenweg 1068, BE - 9041 Oostakker,

pour la production de

**Regards et boîtes d'inspection et de branchement en PP (DN400-1200) dans les zones de circulation et dans les réseaux enterrés profondément jusqu'à une profondeur maximale de 6m du niveau du sol au niveau du radier de la boîte principale**

fabriqués dans l'unité de production

**Kaczmarek Malewo Spółka Jawna**

Ul. Gostynska 12, PL - 63-820 Piaski,

en conformité avec la

**NBN EN 13598-2 : 2020 « Systèmes de canalisations en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), polypropylène (PP) et polyéthylène (PE) - Partie 2 : Spécifications relatives aux regards et aux boîtes d'inspection et de branchement »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**Nº certificat BB-601-4146-13598-2 PP-4604-35578 | Valable du 2025-12-01 au 2028-11-30**

Délivré à Bruxelles, le 19 janvier 2026.

Olivier DELBROUCK  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

Des précisions supplémentaires concernant le domaine d'application du certificat et l'applicabilité des exigences de la norme peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié.

**ASBL BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION VZW**  
HERMELAAN, 9 BE-1831 DIEGEM  
TEL. + 32 2 238 24 11  
[MAIL@BCCA.BE](mailto:MAIL@BCCA.BE) | [WWW.BCCA.BE](http://WWW.BCCA.BE)



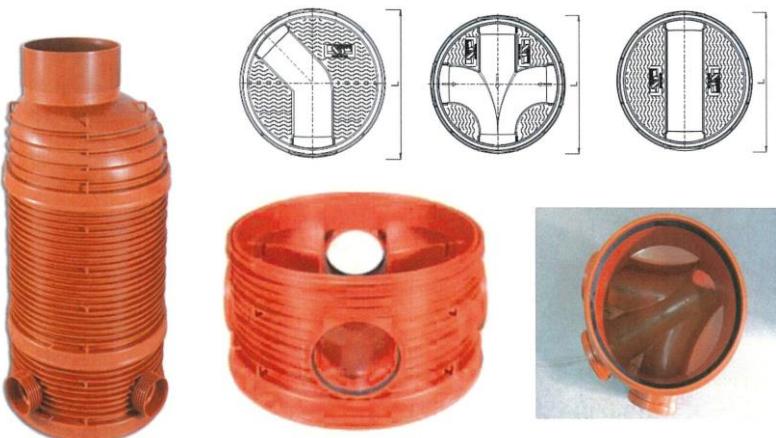
**Annexe au certificat BENOR**

**BB-601-4146-13598-2 PP-4604-35578**

**Version 2 du 19 janvier 2026**

**Regards et boîtes d'inspection et de branchement en PP (DN400-1200)  
dans les zones de circulation et dans les réseaux enterrés  
profondément jusqu'à une profondeur maximale de 6m du niveau du sol  
au niveau du radier de la boîte principale**

Diamètre interne	Spécifications techniques
DN 400 – 1000	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regards et boîtes d'inspection et de branchement en PP, constitués d'éléments produits par moulage injection, assemblés par soudure d'extrusion ou avec des bagues d'étanchéité</li> <li>- Profondeur maximale de 6m et niveau de la nappe phréatique maximale de 5m au-dessus du niveau du radier de la boîte principale</li> <li>- Radier profilé</li> </ul>

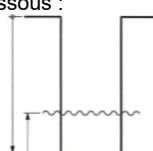


**Marquage :**

- Appliquée directement pendant la production dans le moule et/ou sur des étiquettes autocollantes, à l'intérieur et à l'extérieur.
- Contient : BENOR – EN 13598-2 – Kaczmarek – U\* - dimensions (DN) – PP – date de production – profondeur maximale (6m) et niveau de la nappe phréatique (5m)\*\*

\*U : code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression destinés à être utilisés à l'extérieur de la structure du bâtiment

\*\* peut aussi être marqué comme indiqué à la figure ci-dessous :



Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 19 janvier 2026.

  
**Olivier DELBROUCK**  
Directeur Général